



Votez pour le dialogue et l'action !

Election du Comité social d'administration (CSA) de l'ENPC, décembre 2022

Le CSA est une instance de concertation importante, compétente pour les questions d'organisation et des conditions du travail, d'organisation de l'École, d'effectif, de budget et de rémunération des agents. Vos représentants syndicaux sont des agents de l'école, élus directement par vous, à partir des listes présentées par les organisations syndicales. Le CSA remplace l'ancien CT (comité technique) et CHSCT (comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail).

La création d'une liste formée d'agents de toutes catégories, services et statuts a pour ambition de représenter l'ensemble des agents de l'École.

Enjeux

Le contexte budgétaire et administratif impose des mutations rapides de notre organisation. Le paysage de l'enseignement supérieur évolue aussi, posant la question de la visibilité de l'École aux niveaux national et international.

La consolidation de l'I-SITE FUTURE et de l'université Gustave Eiffel en parallèle de la signature du nouveau Contrat d'objectifs, cherchant un rapprochement avec l'Institut Polytechnique, sont des sources potentielles des changements positifs et négatifs dans nos activités. Ce contexte, mouvant et incertain, est un défi permanent pour nous tous.

Nos engagements

- Être à votre écoute et faire entendre vos voix au sein de cette instance.
- Promouvoir un dialogue constructif au sein de l'École.
- Porter les valeurs de l'École.
- Lutter pour la mise en place de fonctionnements vertueux en particulier en termes de consommation d'énergie et de matières.

Points de vigilance

- La réduction des moyens humains et budgétaires ne peut se faire au détriment des missions de l'École.
- Le déroulement et l'évolution de carrière et des conditions de rémunération y afférant (RIFSEEP, salaires, primes, ...) doit se faire non seulement dans le respect de tous les agents de l'École quels que soient leur statut ou leur catégorie, mais également en mettant en valeur leurs connaissances acquises et en garantissant l'égalité hommes – femmes.
- De bonnes conditions de travail et de sécurité doivent être assurées pour les agents sur l'ensemble du site, avec des actions de prévention des risques physiques et psycho-sociaux doivent se poursuivant à toutes échelles du management.
- Les mutualisations éventuelles entre les différents services implantés sur le site de la Cité Descartes ou dans le futur sur le plateau de Saclay, doivent correspondre à de vraies synergies et impliquer un accompagnement des agents concernés.

Riches de nos expériences et de notre diversité, nous souhaitons être vos représentants :

Martin Seidl (DR/LEESU)
Sébastien Gervillers (DR/Navier)
Siavash Ghabezloo (DR/Navier)
Stacey Benoit (DLC)
Catherine Bougis (DOC)
Marine Lemaire (DR/Navier)
Catherine-Ange Noor (DE)
Christophe Le Guen (SG/Logistique)
Regis Bodereau (DSI)
Matilde Sotillo-Marsal (DR)